

Mais c'est une fatalité, reprend une autre feuille libérale, *l'Italia del Popolo*, de Milan, que « tout ce qui porte à Rome le cachet de l'Italie officielle offre un aspect postiche et provisoire, depuis la transformation du Quirinal, ancien palais des Conclaves, en palais royal, jusqu'à ces maisons branlantes qui ont jonché de ruines modernes les nouveaux quartiers de la capitale, » et depuis la baraque en bois où est installée la Chambre des députés jusqu'à cette façade en carton que l'on vient d'ériger devant l'église Sainte-Marie-des-Anges.

D'autres aveux, dans un autre genre, sont à signaler au sujet des fêtes franco-russes ; la *Tribuna*, contrairement à d'autres journaux italiens acharnés à atténuer l'importance de ces fêtes et surtout des toasts échangés entre le Président de la République et le Tzar, constate que les paroles des deux chefs d'Etat ont eu à Cherbourg, à Paris, à Châlons, une gradation progressive dont l'ensemble et les circonstances complètent la signification et montrent, à n'en pas douter, qu'il s'agit bel et bien d'une alliance formelle entre les deux nations et leurs armées.

Un journal italien très-libéral, la *Gazetta di Torino*, vient de publier un article intitulé : *Assez de Rome capitale de l'Italie*. Cet article exprime la pensée de beaucoup d'Italiens. Sa conclusion est que Rome serait beaucoup plus peuplée et plus heureuse si elle était rendue au Pape, et que l'Italie elle-même ne reprendrait qu'à ce prix une position normale. On lit entre autres choses dans cet article :

« Rome est un monument, Rome est un sanctuaire. Ni sous l'un ni sous l'autre aspect, elle ne pouvait devenir le centre, le foyer et la directrice de la vie civile, politique et sociale d'une nation nouvellement éclosée, et qui a besoin d'être dirigée par des éléments nouveaux, dans un milieu également nouveau, comme elle. » Cette idée fera son chemin.

L'influence du Pape — Nouvelles constatations de la suprématie du Pape et de son action morale dans le monde :

D'après une information de *l'Agence Havas*, Léon XIII serait invité à remplir les fonctions d'arbitre dans le litige pendant entre la Hongrie et la Galicie au sujet de la possession du Mécrange (œil de mer), territoire pittoresque situé dans les montagnes de Fatra.

Nous savons, en outre, que la République d'Haïti et la